

FACE À LA COVID-19, 96 % DES DESTINATIONS DANS LE MONDE IMPOSENT DES RESTRICTIONS SUR LES VOYAGES, D'APRÈS UN RAPPORT DE L'OMT

Madrid (Espagne), le 17 avril 2020 – Un nouveau rapport très complet de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) consacré aux restrictions sur les voyages montre l'ampleur de l'onde de choc de la COVID-19 sur le tourisme mondial. Ce rapport, qui fera date, est publié alors que le secteur traverse une période de perturbations sans précédent. Il montre que la **quasi-totalité des destinations dans le monde appliquent des restrictions sur les voyages** depuis janvier 2020, y compris des interdictions totales de voyager, dans le cadre de leurs efforts pour enrayer la pandémie.

L'OMT, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme, a effectué ces dernières années un suivi régulier de la facilitation des voyages et observé une tendance continue vers une plus grande ouverture. La COVID-19 a donné un coup d'arrêt brutal à ce phénomène. D'après les études menées pour le nouveau rapport, en date du 6 avril, **96 % de toutes les destinations à l'échelle mondiale ont mis en place des restrictions** sur les voyages pour contrer la pandémie. Environ 90 destinations ont fermé, totalement ou en partie, leurs frontières aux touristes, et 44 autres les ont fermées à certains contingents particuliers de touristes en fonction du pays de provenance.

Effets sur les vies et les moyens de subsistance

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « La COVID-19 a un impact sur les voyages et le tourisme sans équivalent dans l'histoire. Faisant passer en premier la santé publique, les gouvernements ont mis en place des restrictions, totales ou partielles, sur les voyages. L'activité touristique se trouve suspendue et ses bienfaits compromis : ce sont des **millions d'emplois qui risquent d'être perdus** et l'on pourrait assister à un recul après les progrès vers plus d'égalité et une croissance économique durable. L'OMT prie donc les gouvernements de réexaminer en continu l'opportunité d'appliquer des restrictions sur les voyages, et de les **assouplir et les lever** dès qu'il sera sûr de le faire. »

Cette étude globale de l'OMT montre une grande uniformité des interventions face à la COVID-19 dans les différentes régions du monde. En Afrique, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient, 100 % des destinations ont adopté depuis janvier 2020 des restrictions liées à la COVID-19. Dans les Amériques, 92 % des destinations ont pris des mesures analogues et cette proportion s'élève à 93 % en Europe (au 6 avril).

Des niveaux d'intervention qui évoluent

Plus précisément, l'analyse a permis de mettre en évidence quatre grands types de mesures restrictives, à savoir :

1. Fermeture totale ou partielle des frontières aux touristes ;
2. Restrictions sur les voyages pour certaines destinations particulières (« Les voyageurs ayant séjourné ou en transit à x ne sont pas autorisés à entrer à x ») ;
3. Suspension totale ou partielle des vols ;
4. Différentes mesures, comme l'obligation de quarantaine ou d'isolement, certificats médicaux, annulation ou suspension de délivrance des visas, etc.

Pour un redressement responsable, le moment venu

Dans bien des cas, les destinations ajustent déjà leurs mesures de restrictions au fur et à mesure que la situation évolue. L'OMT poursuivra son travail de suivi et d'analyse à intervalles périodiques des changements survenus au niveau des restrictions sur les voyages, en vue d'appuyer efficacement le redressement responsable, mais aussi au bon moment, du secteur du tourisme.

Liens connexes :

[Travaux de l'OMT en matière de facilitation des voyages](#)

[OMT : La COVID-19 et le tourisme](#)